

## COTISATIONS

Cotisation annuelle .....	240 €
Cotisation annuelle pour les moins de 25 ans.....	140 €
Cotisation annuelle licencié club voisin et cotisation instructeurs.....	140 €
Cotisation annuelle pour membre bienfaiteur .....	30 €
Cotisation mensuelle pour membre saisonnier (1mois) .....	90 €

## TARIFS VOL MOTEUR \*

Tarifs / Pilote	0 – 10 h	10– 15 h	15 – 20 h	20 – 25 h	> 25 h
DR 42/120 F-GOVN	158	153	148	142	142
DR 48/180 F-GGJP	200	190	185	179	169
Tarifs / Elève	0 – 10 h	10 – 15 h	15 – 20 h	20 – 25 h	> 25 h
DR 42/120 F-GOVN	153	148	142	142	142
DR 48/180 F-GGJP	190	185	179	169	169

Assurance Casse avion ( <b>obligatoire pilote uniquement</b> ) .....	75 €
Pack inscription élève avion (y compris Manuels de Vol, 2 années E-learning+ 10h théoriques et Carnet de Vol)	280 €

## TARIFS VOL ULM \*

Tarif Horaire ULM (assurance casse incluse)

Tranches horaires	0 – 15 h	> 15 h
Tarif horaire	87	80

## TARIFS VOL A VOILE \*

Forfait heures illimitées tous types de planeurs .....	550 €
Le vol en formule DUO avec un pilote CB, Remorquage inclus .....	60 €
Pack Formation (y compris Manuel de Vol et Carnet de Vol jusqu'au 1er vol solo – limité à deux saisons.)	
- Moins de 25 ans : .....	550 €
- Plus de 25 ans : .....	630 €
Stage d'été avec Licence Découverte 6 jours et avec repas de midi .....	450 €
Remorqué à 500 m .....	29 €
Remorqué à 250 m / demi remorqué .....	19 €
Remorqué à 1000 m .....	58 €
Remorqué avec Licence assurance FFVP .....	39 €
Remorqué Voltige (1250m) .....	78 €

Pour le tarif des licences FFVP voir la feuille d'inscription annuelle

## HEURES D'INSTRUCTION

Tarif horaire de la leçon de Vol en planeur .....	compris dans le forfait
Tarif horaire de la leçon de Vol à moteur	27 €
Tarif horaire de la leçon de Vol en ULM	25 €

## **BAPTEMES DE L'AIR**

### PLANEUR

Vol de 30 min environ.....(Validité 2 ans) ..... 90 €

### AVION

Vol de 15 Min (+ 40€ par personne suppl.) ..... 55 €

Vol de 25 Min (+ 70€ par personne suppl.) ..... 90 €

Enfant de moins de 12 ans, accompagné ..... 40 €

## **PLACE de HANGAR**

Dans la limite des places disponibles et après acceptation par le Comité, aux conditions suivantes :

Être membre du club (avoir acquitté la cotisation annuelle)

Paiement d'une redevance :

Remorque planeur (inclus dans forfait planeur) ..... 550 €

Place avion, ULM, Motoplaneur..... 990 €

Présenter une attestation d'assurance (couvrant le risque « Incendie » pour l'aéronef abrité avec clause de non-recours)

## **COTISATIONS PARTICULIERES**

Les cotisations suivantes seront appliquées aux membres adhérents en cours d'année : + 25 ans - 25 ans

Jusqu'au 31/08 Cotisation pleine ..... 240 € 140 €

À compter du 1er septembre ..... 90 € 50 €

À compter du 1er octobre..... 60 € 35 €

À partir du 1er novembre ..... 30 € 20 €

## **REMARQUE SUR LES LICENCES ASSURANCES FFVP- FFA - ULM**

Les pilotes ayant souscrit une licence assurance FFVP (planeur) ou FFA (vol moteur) sont couverts pour la pratique de l'ULM.

Ainsi, il n'est pas nécessaire de prendre de licence assurance ULM en complément de l'une des autres licences assurances.

Les pilotes ne pratiquant que l'ULM et n'ayant pas souscrit de licence assurance FFVP ou FFA devront prendre une Licence – assurance FFPLUM.

\*Tarifs susceptibles de réajustements en cours d'année en fonction du prix du carburant.